

TP 51

C'était l'histoire de Monsieur H, victime d'un AVC. Il est aiguilleur du ciel et ceux qui l'emploi se demandent si après son AVC il pourra continuer d'exercer son métier. Toujours sur la fiche de l'étape 1, on t'explique ce qu'est un aiguilleur du ciel et on te dit qu'il doit être habile de ses deux mains et qu'il doit avoir une bonne vision des images en mouvement.

■ Du coup pour l'étape 1 j'ai dit :

- On cherche à savoir si Monsieur H peut continuer d'exercer son métier , c'est à dire si l'AVC n'a pas eu d'impact sur sa vision des images en mouvements et sur le contrôle de ses deux mains
- Pour cela on va alors utiliser un logiciel qui nous permettra de comparer le cerveau de Monsieur H après l'AVC et ceux d'autre personnes où l'on voit les zones activées pour le mouvement des deux mains et pour la vision des images animées.
- Si aucune zone n'a été touchée par l'AVC, alors Monsieur H pourra continuer d'exercer son métier d'aiguilleurs du ciel , en revanche, si au moins une seule zone est touchées , alors il ne pourra plus.

■ Étape 2:

Tu as le protocole , tous est indiqué vraiment ! Il faudra utiliser Eduanatomiste (ça s'appelle à peu près comme ça mais je pense que tu vois de quelle logiciel je parle)Aucune connaissance personnelle n'est requise , lis vraiment tous ! Les valeurs à mettre pour sup et inf sont aussi indiqué. Oublie pas de prendre des notes car dès que tu passes sur une autre personne l'image d'avant s'enlève , tu pourra retourner dessus mais c'est une perte de temps. Tu as aussi une fiche d'utilisation du logiciel où il y a entre autre le nom des différents coupes (axiale, etc)

■ ETAPE 3

il faut représenter les zones qui nous intéressent, donc il faut dessiner :

- Le cerveau de monsieur H en indiquant la zone touchée par l'AVC
- Le cerveau où on nous montre la zone qui contrôle la vision des images en mouvements
- Le cerveau où on nous montre la zone qui contrôle les mouvements de la main droite
- Le cerveau où on nous montre la zone qui contrôle les mouvements de la main gauche

Pour ma part je n'ai dessiner que 2 cerveaux , celui de monsieur H et un autre faisant apparaître les 3 zones (vision et mouvement des mains) ensembles. Tu fais vraiment ce que tu veux , tant que tous est représenté et que c'est lisible c'est OK

Oublie pas d'indiquer le nom de ta coupe (axiale, etc) et de bien refermer le logiciel à la fin avant de partir (toujours dans le temps imparti!)

■ ETAPE 4

-On constate que la zone touchée par l'AVC est l'hémisphère droit , en haut et dans la moitié supérieur du bas. De plus , on voit que les zones actives dans la vision des images en mouvement se trouvent dans les hémisphères droit et gauche en bas. A ajouter à cela que les zones responsables des mouvements de la main droite et de la main gauche se trouvent respectivement à gauche au centre de l'hémisphère gauche et à droite au centre de l'hémisphère droit.

-Or on sait que Monsieur X , pour qu'il continue d'exercer son métier d'aiguilleurs du ciel, a besoin que l'AVC n'ai pas touché les zones de la vision des images en mouvement et les zones contrôlants les mouvements de la main droite et de la main gauche.

-On en déduit que l'AVC a eu un impact sur le contrôle de sa main gauche , et que par conséquent il ne peut plus exercer son métier d'aiguilleur du ciel.

